

INFORMATIONS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FDS :

Préparation :

Code produit : 999 1141
Désignation : Potasse pure pour Microdards A, SUP A et Aquaflame, pot de 400 g
Utilisation : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Identification de la Société :

Raison Sociale: Cookson-CLAL
Adresse siège social : 5 Chemin du Plateau 69570 Dardilly
Telephone: 0800 878 202
E-mail: qualite@cookson-clal.com

Numéro d'appel d'urgence :

N° ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 - <http://www.centres-antipoison.net>

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Antipoison Français.

Ces centres antipoison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

Version 2.0

Date d'impression 10.08.2019

Date de révision 09.08.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

| | | |
|---------------------|---|----------------------------------|
| Nom commercial | : | POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES |
| Nom de la substance | : | hydroxyde de potassium |
| No.-Index | : | 019-002-00-8 |
| No.-CAS | : | 1310-58-3 |
| No.-CE | : | 215-181-3 |
| No. enr. REACH EU | : | 01-2119487136-33-xxxx |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | | |
|--|---|--|
| Utilisation de la substance/du mélange | : | Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés. |
| Utilisations déconseillées | : | Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée |
| Remarques | : | Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à tous les grades produit. |

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|--------------------------------|---|--|
| Société | : | BRENNTAG S.A. Avenue du Progrès 90 FR 69680 CHASSIEU |
| Téléphone | : | +33(0)4.72.22.16.00 |
| Télifax | : | +33(0)4.72.79.53.74 |
| Adresse e-mail | : | FDS@brenntag.fr |
| Personne responsable/émettrice | : | Direction HSE |

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Numéro d'urgence de sécurité BRENNTAG SA
Disponible 7j/7 et 24h/24
0800 07 42 28 appel depuis la France
+33 800 07 42 28 (international)

Accès aux centres anti-poisons de France
(serveur ORFILA de l'INRS)
Disponible 7j/7 et 24h/24

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

Informations limitées aux intoxications
01 45 42 59 59 appel depuis la France
+33 1 45 42 59 59 (international)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

| RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 | | | |
|--|---------------------|----------------|--------------------|
| Classe de danger | Catégorie de danger | Organes cibles | Mentions de danger |
| Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux | Catégorie 1 | --- | H290 |
| Toxicité aiguë (Oral(e)) | Catégorie 4 | --- | H302 |
| Corrosion cutanée | Catégorie 1A | --- | H314 |
| Lésions oculaires graves | Catégorie 1 | --- | H318 |

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

- | | | |
|---------------------------------------|---|---|
| Santé humaine | : | Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques. |
| Dangers physico-chimiques | : | Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques. |
| Effets potentiels sur l'environnement | : | Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement. |

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Danger

| | | | |
|--------------------|---|----------------------|---|
| Mentions de danger | : | H290 H302 H314 | Peut être corrosif pour les métaux. Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
|--------------------|---|----------------------|---|

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

Conseils de prudence

| | | | |
|--------------|---|--|--|
| Prévention | : | P280 | Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. |
| Intervention | : | P301 + P330 + P331 P303 + P361 + P353 P304 + P340 + P310 P305 + P351 + P338 | EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| | | P390 | Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. |

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- hydroxyde de potassium

2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

| Composants dangereux | Concentration [%] | Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) | |
|------------------------|-------------------|--|--------------------|
| | | Classe de danger / Catégorie de danger | Mentions de danger |
| hydroxyde de potassium | | | |

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

| | | | | |
|-----------|-------------------------|-----|--------------|------|
| No.-Index | : 019-002-00-8 | 100 | Met. Corr.1 | H290 |
| No.-CAS | : 1310-58-3 | | Acute Tox.4 | H302 |
| No.-CE | : 215-181-3 | | Skin Corr.1A | H314 |
| No. enr. | : 01-2119487136-33-xxxx | | Eye Dam.1 | H318 |
| REACH EU | | | | |

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- | | |
|---------------------------------|--|
| Conseils généraux | : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. |
| En cas d'inhalation | : En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Appeler immédiatement un médecin. |
| En cas de contact avec la peau | : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Appeler immédiatement un médecin. |
| En cas de contact avec les yeux | : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Si possible, consulter les urgences ophthalmiques. |
| En cas d'ingestion | : Se rincer la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. |
| Protection des secouristes | : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | |
|-----------|---|
| Symptômes | : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes. |
| Effets | : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus. En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac. Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | |
|-------------|-----------------------------------|
| Traitements | : Traiter de façon symptomatique. |
|-------------|-----------------------------------|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une combustion incomplète peut provoquer la formation de produits de pyrolyse toxiques.
Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂), La formation de fumées caustiques est possible.

5.3. Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection adéquat (combinaison complète de protection)
Méthodes spécifiques d'extinction : Contenir la fumée avec de l'eau vaporisée.
Conseils supplémentaires : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Tenir à distance les personnes non protégées. Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Rincer abondamment avec de l'eau.
Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

- Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. En cas de formation de vapeurs et d'aérosols, porter un appareil respiratoire avec filtre approprié. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.
- Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux alcalis. Matériaux adéquats pour les conteneurs: Conteneurs en polyéthylène; Matériaux non adaptés pour les conteneurs: Aluminium; Zinc.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable. Dégage de l'hydrogène en présence de métaux. Risque d'explosion.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Le produit est hygroscopique. Conserver dans un endroit bien ventilé.
- Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

| | | |
|---|------------------------|-------------------|
| Composant: | hydroxyde de potassium | No.-CAS 1310-58-3 |
| Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL) | | |

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

DDSE (dose dérivée sans effet)

Travailleurs, Long terme - effets locaux, Inhalation : 1 mg/m³

DDSE (dose dérivée sans effet)

Consommateurs, Long terme - effets locaux, Inhalation : 1 mg/m³

Concentration prédictive sans effet (PNEC)

Aucune valeur de PNEC n'a été calculée.

:

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

France. Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP), Valeur Limite d'Exposition à Court Terme (VLCT):

2 mg/m³

Valeur limite d'exposition professionnelle indicative (circulaires)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils

: En cas d'exposition faible ou de courte durée utiliser un filtre respiratoire.

Protection respiratoire conforme à EN 141.

En cas d'exposition intense ou durable utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Type de Filtre recommandé:

Filtre à particules:P2

Filtre à particules:P3

Protection des mains

Conseils

: La matière des gants doit être imperméable et résistante envers le produit / la préparation

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Matériel

: Caoutchouc butyle.

Délai de rupture

: >= 8 h

Épaisseur du gant

: 0,5 mm

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

Matériel : Caoutchouc Naturel
Délai de rupture : >= 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Polyisoprène
Délai de rupture : >= 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc nitrile
Délai de rupture : >= 8 h
Épaisseur du gant : 0,35 mm

Matériel : Caoutchouc fluoré
Délai de rupture : >= 8 h
Épaisseur du gant : 0,4 mm

Matériel : Chlorure de polyvinyle
Délai de rupture : >= 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de protection
Écran facial

Protection de la peau et du corps

Conseils : Vêtements étanches
Tablier résistant aux produits chimiques

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : solide
Couleur : blanc
Odeur : inodore
Seuil olfactif : Non applicable

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

| | |
|---------------------------------------|--|
| pH | : 14 (100 g/l ; 20 °C)(en solution aqueuse)> 11,5 (1 %)(en solution aqueuse) |
| Point/intervalle de fusion | : 360 °C |
| Point/intervalle d'ébullition | : 1.327 °C |
| Point d'éclair | : Non applicable |
| Taux d'évaporation | : Non applicable |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : ne s'enflamme pas |
| Limite d'explosivité, supérieure | : Non applicable |
| Limite d'explosivité, inférieure | : Non applicable |
| Pression de vapeur | : Non applicable |
| Densité de vapeur relative | : Non applicable |
| Densité | : 2,04 g/cm3 |
| Hydrosolubilité | : 1200 g/l (25 °C) |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : Non applicable |
| Température d'auto-inflammabilité | : Non applicable |
| Décomposition thermique | : Donnée non disponible |
| Viscosité, dynamique | : Non applicable |
| Propriétés explosives | : Législation UE: Non explosif |
| Explosibilité | : Le produit n'est pas explosif |
| Propriétés comburantes | : Non comburant |

9.2. Autres informations

| | |
|---------------------------|----------------------------|
| Corrosion pour les métaux | : Corrosif pour les métaux |
|---------------------------|----------------------------|

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

| | |
|----------|---|
| Conseils | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Corrosif(ve) au contact avec des métaux |
|----------|---|

10.2. Stabilité chimique

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réaction exothermique avec des bases fortes. Réagit exothermiquement avec l'eau. Réactions aux métaux non précieux (aluminium, zinc) par dégagement d'hydrogène. Risque d'explosion.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau. Le produit est hygroscopique.

Décomposition thermique : Donnée non disponible

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Eau, Amines, Ammoniac. Métaux légers, Acides forts, Composés d'ammonium. Composés halogénés, Matières organiques

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de sodium, Hydrogène

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| Composant: | hydroxyde de potassium | No.-CAS 1310-58-3 |
|--|---|-------------------|
| Toxicité aiguë | | |
| Oral(e) | | |
| DL50 | : 333 mg/kg (Rat, mâle) (OCDE ligne directrice 425) | |
| Inhalation | | |
| L'inhalation peut causer des douleurs dans le système respiratoire, éternuement, toux et difficulté dans la respiration. Risque d'œdème pulmonaire par concentration élevée. | | |
| Dermale | | |
| Donnée non disponible | | |
| Irritation | | |
| Peau | | |
| Résultat | : Très corrosif (Epiderme humain reconstitué (RHE)) (OCDE ligne | |
| 800000000181 / Version 2.0 | 10/36 | FR |

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

directive 431)Peut causer des brûlures avec la douleur, la rougeur et les blessures.

Yeux

Résultat : Très corrosif (Lapin) (OECD - Ligne Directive 405)

Sensibilisation

Résultat : non sensibilisant(e) (Cochon d'Inde)

Effets CMR

Propriétés CMR

Cancérogénicité : Donnée non disponible

Mutagénicité : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

Tératogénicité : Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction : Donnée non disponible

Génotoxicité in vitro

Résultat : négatif (Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur *Salmonella typhimurium*; avec ou sans activation métabolique)

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Exposition répétée

Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques

Danger par aspiration

Non applicable,

Information supplémentaire

Autres informations toxicologiques : En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac.

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

| | | |
|------------|------------------------|-------------------|
| Composant: | hydroxyde de potassium | No.-CAS 1310-58-3 |
|------------|------------------------|-------------------|

| |
|----------------|
| Toxicité aiguë |
|----------------|

| |
|---------|
| Poisson |
|---------|

CL50 : 80 mg/l (Gambusia affinis (Guppy sauvage); 96 h) (Essai en statique)

CL50 : 165 mg/l (Poecilia reticulata; 24 h)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: Donnée non disponible

algue

: Donnée non disponible

Bactérie

CE50 : 22 mg/l (Photobacterium phosphoreum; 15 min)

12.2. Persistance et dégradabilité

| | | |
|------------|------------------------|-------------------|
| Composant: | hydroxyde de potassium | No.-CAS 1310-58-3 |
|------------|------------------------|-------------------|

| |
|------------------------------|
| Persistance et dégradabilité |
|------------------------------|

| |
|-------------|
| Persistance |
|-------------|

Résultat : Donnée non disponible

Biodégradabilité

Résultat : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

| | | |
|------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| Composant: | hydroxyde de potassium | No.-CAS 1310-58-3 |
| Bioaccumulation | | |

Résultat : Une bioaccumulation n'est pas à envisager.

12.4. Mobilité dans le sol

| | | |
|-------------------|-------------------------------|--------------------------|
| Composant: | hydroxyde de potassium | No.-CAS 1310-58-3 |
| Mobilité | | |

Sol : Adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

Eau : Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

| |
|--|
| Données pour le produit |
| Résultats des évaluations PBT et vPvB |

Résultat :

Résultat : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

| | | |
|--|-------------------------------|--------------------------|
| Composant: | hydroxyde de potassium | No.-CAS 1310-58-3 |
| Résultats des évaluations PBT et vPvB | | |

Résultat : Les critères PBT et vPvB de l'Annexe XIII de la directive REACH ne s'appliquent pas pour les substances inorganiques.

12.6. Autres effets néfastes

| |
|--|
| Données pour le produit |
| Information écologique supplémentaire |

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.
Effets nocifs sur les organismes aquatiques par déplacement de la valeur du pH.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise.
Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

| | |
|---|--|
| de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets. | |
| Emballages contaminés | : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. |
| Numéro européen d'élimination des déchets | : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie. |

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

1813

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : HYDROXYDE DE POTASSIUM SOLIDE
RID : HYDROXYDE DE POTASSIUM SOLIDE
IMDG : POTASSIUM HYDROXIDE, SOLID

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe : 8
(Étiquettes; Code de classification; Numéro 8; C6; 80; (E)
d'identification du danger; Code de restriction en tunnels)
RID-Classe : 8
(Étiquettes; Code de classification; Numéro 8; C6; 80
d'identification du danger)
IMDG-Classe : 8
(Étiquettes; No EMS) 8; F-A, S-B

14.4. Groupe d'emballage

ADR : II
RID : II
IMDG : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement selon l'ADR : non
Dangereux pour l'environnement selon RID : non
Polluant marin selon le code IMDG : non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Données pour le produit

Nomenclature des installations classées (ICPE) - Directive Seveso III : NC Non classé

| Composant: | hydroxyde de potassium | No.-CAS 1310-58-3 |
|------------|------------------------|-------------------|
|------------|------------------------|-------------------|

Convention de Rotterdam sur le règlement PIC pour certains produits dangereux et pesticides dans le marché international : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux. : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

EU. Reglementation No 1451/2007 [Biocides], annexe I, JO L325) : Numéro CE : , 215-181-3; Listé

Règlement (CE) N° 1223/2009 relatif aux produits cosmétiques, Annexe III: Liste des substances que les : Concentration maximale pour les préparations prêtées à l'emploi : 4,5 %, Produit à usage professionnel pour lisser les cheveux; Voir le texte des dispositions de la réglementation et des exceptions applicables.

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

produits cosmétiques ne peuvent contenir en dehors des restrictions prévues

Concentration maximale pour les préparations prêtes à l'emploi : 2 %; Utilisation générale des produits pour lisser les cheveux; Voir le texte des dispositions de la réglementation et des exceptions applicables.
Concentration maximale pour les préparations prêtes à l'emploi : 5 %; Produits pour les cuticules des ongles; Voir le texte des dispositions de la réglementation et des exceptions applicables.
; Produits cosmétiques autres que dépilatoires; Voir le texte des dispositions de la réglementation et des exceptions applicables.
; Dépilatoires; Voir le texte des dispositions de la réglementation et des exceptions applicables.

Directive EU. : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.
2012/18/EU (SEVESO III) Annexe I

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Abréviations et acronymes

| | |
|---------------|--|
| FBC | facteur de bioconcentration |
| DBO | demande biochimique en oxygène |
| CAS | Chemical Abstracts Service |
| CLP | classification, étiquetage et emballage |
| CMR | cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction |
| DCO | demande chimique en oxygène |
| DNEL | dose dérivée sans effet |
| EINECS | Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes |

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

| | |
|-------------------------------|--|
| ELINCS | liste européenne des substances chimiques notifiées |
| SGH | système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques |
| CL50 | concentration létale médiane |
| LOAEC | concentration minimale avec effet nocif observé |
| LOAEL | dose minimale avec effet nocif observé |
| LOEL | dose minimale avec effet observé |
| NLP | ne figure plus sur la liste des polymères |
| NOAEC | concentration sans effet nocif observé |
| NOAEL | dose sans effet nocif observé |
| NOEC | concentration sans effet observé |
| NOEL | dose sans effet observé |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| LEP | limite d'exposition professionnelle |
| PBT | persistent, bioaccumulable et toxique |
| N° REACH Autor. | REACH - Numéro d'autorisation |
| N° REACH ConsDemAutor. | REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation |
| PNEC | concentration prédictive sans effet |
| STOT | toxicité spécifique pour certains organes cibles |
| SVHC | substance extrêmement préoccupante |
| UVCB | substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques |
| vPvB | très persistant et très bioaccumulable |

Information supplémentaire

- | | | |
|---|---|--|
| Les principales références bibliographiques et sources de données | : | Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité. |
| Méthodes usitées pour la classification | : | La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test. |
| Informations de formation | : | Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées. |
| Autres informations | : | Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être |

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

| N°. | Titre | Groupe d'utilisateurs principaux (SU) | Secteur d'utilisation (SU) | Catégorie de produit (PC) | Catégorie de procédé (PROC) | Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC) | Catégorie d'article (AC) | Spécification |
|-----|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------|--------------------------------|--|---|--------------------------|---------------|
| 1 | Fabrication de la substance - liquide | 3 | NA | NA | 1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9 | 1 | NA | ES50 |
| 2 | Fabrication de la substance - solide | 3 | NA | NA | 1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9 | 1 | NA | ES53 |
| 3 | Utilisation industrielle | 3 | NA | NA | 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8a, 8b, 9, 10, 13, 14, 15, 19, 23, 24, 26 | 2, 4, 5, 6a, 6b, 7 | NA | ES55 |
| 4 | Utilisation professionnelle | 22 | NA | NA | 1, 2, 3, 4, 5, 8a, 8b, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 19, 23, 24, 26 | 8a, 8b, 8c, 8d, 8e, 8f | NA | ES58 |
| 5 | Utilisation privée | 21 | NA | 9a, 9b, 9c, 12, 20, 28, 35, 39 | NA | 8a, 8b, 8d, 8e | NA | ES60 |

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

1. Titre court du scénario d'exposition 1: Fabrication de la substance - liquide

| | |
|--|---|
| Groupes d'utilisateurs principaux | SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels |
| Catégories de processus | <p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.</p> <p>PROC8a: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> |
| Catégories de rejet dans l'environnement | ERC1: Fabrication de substances |

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1

| | | |
|--|---|--|
| Caractéristiques du produit | Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Couvre un pourcentage de substance dans le produit jusqu'à 75% |
| Fréquence et durée d'utilisation | Exposition continue | 200 jours/ an |
| Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement | Facteur d'Emission ou de Libération: Air | 0 % |
| | Facteur d'Emission ou de Libération: Eau | 0 % |
| | Facteur d'Emission ou de Libération: Sol | 0 % |
| Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site | Eau | Généralement une neutralisation est nécessaire avant le déversement des eaux usées dans les stations d'épuration., Un contrôle régulier de la valeur du pH pendant l'introduction dans les eaux du milieu naturel est nécessaire., En général les déchargeements doivent être effectués pour que les variations de pH dans les eaux de surface les recevant soient minimisées., En général la plupart des organismes aquatiques peuvent tolérer des valeurs de pH entre 6 et 9. Ceci apparaît également dans les tests standards de l'OECD sur les organismes aquatiques., Les mesures de gestion des risques liées à l'environnement ont pour but d'éviter le déchargeement de la substance dans les eaux usées municipales ou dans les eaux de surface dans le cas où de tels déchargeements pourraient causer des modifications de pH significatives. |
| Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées | Type de Station de Traitement des Eaux Usées | communal |
| | Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées | 2.000 m3/d |
| | Traitement des Boues | Ajustement du pH |
| | Le pH des eaux usées rejetées par les sites de production doit être compris | |

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

| | | |
|--|--|---|
| | entre 6 et 9. | |
| Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination | Traitement des déchets | Les solutions avec un pH élevé doivent être neutralisées avant l'évacuation. |
| | Méthodes d'élimination | Les eaux usées devraient être réutilisés ou déchargés avec les eaux usées industrielles et, si nécessaire, neutralisées de nouveau. |
| 2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9 | | |
| Caractéristiques du produit | Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Couvre un pourcentage de substance dans le produit jusqu'à 75% |
| | Forme Physique (au moment de l'utilisation) | liquide |
| Quantité utilisée | La quantité utilisée par travailleur diffère d'une activité à l'autre | |
| Fréquence et durée d'utilisation | Fréquence d'utilisation | 200 jours/ an |
| | Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs | Utilisation à l'intérieur | |
| | On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante . | |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur | Voie d'exposition | Expositions générales |
| | Utiliser des systèmes clos ou couvrir les contenants ouverts (ex : écrans) Transport par tuyaux, remplissage/vidange technique des barils avec des systèmes automatisés (pompes à succion etc.) Utilisation de pinces et de bras de saisie avec de longues poignées pour une utilisation manuelle afin d'éviter le contact direct et l'exposition aux éclaboussures (ne pas travailler au dessus de la tête d'un autre) | |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | Voie d'exposition | Expositions générales |
| | Les travailleurs dans la zone/procédé identifié à risque doivent être formés pour a) éviter de travailler sans protection respiratoire et b) comprendre les propriétés corrosives et principalement les effets respiratoires par inhalation et c) suivre les procédures de sécurité enseignées par l'employeur L'employeur doit également s'assurer que les EPI nécessaires sont disponibles Réduire toute exposition potentielle au moyen de mesures telles que des systèmes confinés ou clos, des installations bien conçues et entretenues ainsi qu'un bon niveau de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les chaines de transfert avant de rompre le confinement. Vidanger et rincer l'équipement, aux endroits où cela est possible, avant la maintenance. Lorsqu'un risque d'exposition existe : S'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et connaît les actions de base à exécuter pour minimiser les expositions ; s'assurer que l'équipement de protection individuelle adéquat est disponible ; nettoyer tout déversement accidentel et éliminer les déchets conformément aux dispositions réglementaires ; suivre l'efficacité des mesures de contrôle des émissions ; prendre en compte le besoin d'une surveillance médicale ; identifier et mettre en œuvre des actions correctives. S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus. | |
| Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé | Voie d'exposition | Expositions générales |
| | En cas de poussière ou de formation d'aérosol : utiliser une protection respiratoire avec un filtre approuvé (P2) Porter des gants de protection. porter des lunettes de sécurité bien serrées, un écran facial Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection Bottes en caoutchouc ou en plastique | |
| 800000000181 / Version 2.0 | | |
| 21/36 | | FR |

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

La voie d'épandage des boues n'est pas pertinente pour l'émission dans les sols agricoles comme il n'y aura pas d'absorption de la substance dans les particules de matière dans les STEP. Si émis dans l'air comme aérosol aqueux, la substance sera rapidement neutralisée suite à sa réaction avec CO₂ (ou un acide). Des émissions significatives pour l'air ne sont pas attendues du fait de la pression de vapeur très basse de la substance. En cas d'émission dans le sol, l'absorption dans les particules du sol seront négligeables. Des émissions significatives dans l'environnement terrestre ne sont pas attendues. Le compartiment sédimentaire n'est pas pris en compte car il n'est pas pertinent pour la substance.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9: ECETOC TRA worker v3

| Contribution au Scénario | Conditions spécifiques | Voies d'exposition | Niveau d'exposition | RCR |
|---|---|---|-----------------------|-----|
| PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9 | le pire des cas, Transferts par fûts/ lots | Exposition des travailleurs par inhalation. | 0,33mg/m ³ | --- |

L'exposition indirecte des hommes par l'intermédiaire de l'environnement n'est pas pertinente pour cette substance. La valeur de l'exposition cutanée estimée est considérée négligeable.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Si les données mesurées ne sont pas disponibles, l'utilisateur aval peut utiliser un outil de scaling approprié comme ECETOC TRA.

Note importante : en prouvant l'utilisation sûre en comparant les estimations des expositions avec les DNEL long-terme, la DNEL aigüe doit alors être couverte (conformément au guide R.14, les niveaux d'exposition aigus peuvent être dérivés en multipliant l'estimation d'exposition long terme par 2).

Exposition par inhalation est estimée avec Ecetoc TRA

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Une ventilation avec aspiration localisée n'est pas nécessaire mais une bonne pratique de travail.
On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES**1. Titre court du scénario d'exposition 2: Fabrication de la substance - solide**

| | |
|--|---|
| Groupes d'utilisateurs principaux | SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels |
| Catégories de processus | <p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.</p> <p>PROC8a: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> |
| Catégories de rejet dans l'environnement | ERC1: Fabrication de substances |

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1

| | | |
|--|---|--|
| Caractéristiques du produit | Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Couvre un pourcentage de substance dans le produit jusqu'à 90%. |
| Fréquence et durée d'utilisation | Exposition continue | 200 jours/ an |
| Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement | Solide, faible empoussièrement, . | |
| Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site | Eau | Un contrôle régulier de la valeur du pH pendant l'introduction dans les eaux du milieu naturel est nécessaire., En général les déchargements doivent être effectués pour que les variations de pH dans les eaux de surface les recevant soient minimisées., En général la plupart des organismes aquatiques peuvent tolérer des valeurs de pH entre 6 et 9. Ceci apparaît également dans les tests standards de l'OECD sur les organismes aquatiques., Les mesures de gestion des risques liées à l'environnement ont pour but d'éviter le décharge de la substance dans les eaux usées municipales ou dans les eaux de surface dans le cas où de tels déchargements pourraient causer des modifications de pH significatives. |
| Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées | Type de Station de Traitement des Eaux Usées | Station municipale de traitement des eaux usées |
| | Traitement des Boues | Ajustement du pH |
| | Le pH des eaux usées rejetées par les sites de production doit être compris entre 6 et 9. | |
| Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination | Traitement des déchets | Les solutions avec un pH élevé doivent être neutralisées avant l'évacuation. |
| | Méthodes d'élimination | Les eaux usées devraient être réutilisées ou déchargées avec les eaux usées industrielles et, si nécessaire, neutralisées de nouveau. |

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

| | | |
|--|---|---|
| Caractéristiques du produit | Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %. |
| | Forme Physique (au moment de l'utilisation) | Solide, faible empoussièrement |
| Quantité utilisée | Quantité par Jour | 21000 kg |
| | La quantité utilisée par travailleur diffère d'une activité à l'autre | |
| Fréquence et durée d'utilisation | Fréquence d'utilisation | 200 jours/ an |
| | Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures | |
| | Fréquence d'utilisation | 5 jours / semaine |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs | Utilisation à l'intérieur | |
| | On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante . | |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur | Voie d'exposition | Exposition par inhalation |
| | Durée d'exposition | Exposition continue |
| | Domaine d'application | Utilisation industrielle |
| | Utiliser des systèmes clos ou couvrir les contenants ouverts (ex : écrans) Transport par tuyaux, remplissage/vidange technique des barils avec des systèmes automatisés (pompes à succion etc.) Utilisation de pinces et de bras de saisie avec de longues poignées pour une utilisation manuelle afin d'éviter le contact direct et l'exposition aux éclaboussures (ne pas travailler au dessus de la tête d'un autre) Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. | |
| | Voie d'exposition | Exposition par inhalation |
| | Durée d'exposition | Exposition continue |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | Domaine d'application | Utilisation industrielle |
| | Les travailleurs dans la zone/procédé identifié à risque doivent être formés pour a) éviter de travailler sans protection respiratoire et b) comprendre les propriétés corrosives et principalement les effets respiratoires par inhalation et c) suivre les procédures de sécurité enseignées par l'employeur Remplacer, quand approprié, les procédés manuels par des procédés automatisés et/ou clos. Ceci permettrait d'éviter les brumes, aérosols et les éventuelles éclaboussures irritants. | |
| | Réduire toute exposition potentielle au moyen de mesures telles que des systèmes confinés ou clos, des installations bien conçues et entretenues ainsi qu'un bon niveau de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les chaînes de transfert avant de rompre le confinement. Vidanger et rincer l'équipement, aux endroits où cela est possible, avant la maintenance. Lorsqu'un risque d'exposition existe : S'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et connaît les actions de base à exécuter pour minimiser les expositions ; s'assurer que l'équipement de protection individuelle adéquat est disponible ; nettoyer tout déversement accidentel et éliminer les déchets conformément aux dispositions réglementaires ; suivre l'efficacité des mesures de contrôle des émissions ; prendre en compte le besoin d'une surveillance médicale ; identifier et mettre en œuvre des actions correctives. S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus. | |
| Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé | Voie d'exposition | Exposition par inhalation |
| | Durée d'exposition | Exposition continue |
| | Domaine d'application | Utilisation industrielle |
| En cas de poussière ou de formation d'aérosol : utiliser une protection respiratoire avec un filtre approuvé (P2) Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. | | |

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

Si les éclaboussures risquent de se produire :
 porter des lunettes de sécurité bien serrées, un écran facial
 Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection
 Bottes en caoutchouc ou en plastique

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

La voie d'épandage des boues n'est pas pertinente pour l'émission dans les sols agricoles comme il n'y aura pas d'absorption de la substance dans les particules de matière dans les STEP. Des émissions significatives pour l'air ne sont pas attendues du fait de la pression de vapeur très basse de la substance. Des émissions significatives dans l'environnement terrestre ne sont pas attendues. Si émis dans l'air comme aérosol aqueux, la substance sera rapidement neutralisée suite à sa réaction avec CO₂ (ou un acide). Le compartiment sédimentaire n'est pas pris en compte car il n'est pas pertinent pour la substance.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9: ECETOC TRA worker v3

| Contribution au Scénario | Conditions spécifiques | Voies d'exposition | Niveau d'exposition | RCR |
|-----------------------------|------------------------|---|-----------------------|-----|
| PROC1, PROC2 | --- | Exposition des travailleurs par inhalation. | 0,01mg/m ³ | --- |
| PROC3, PROC9 | --- | Exposition des travailleurs par inhalation. | 0,1mg/m ³ | --- |
| PROC4, PROC8a, PROC8b | --- | Exposition des travailleurs par inhalation. | 0,5mg/m ³ | --- |

L'exposition indirecte des hommes par l'intermédiaire de l'environnement n'est pas pertinente pour cette substance.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Si les données mesurées ne sont pas disponibles, l'utilisateur aval peut utiliser un outil de scaling approprié comme ECETOC TRA.

Note importante : en prouvant l'utilisation sûre en comparant les estimations des expositions avec les DNEL long-terme, la DNEL aigüe doit alors être couverte (conformément au guide R.14, les niveaux d'exposition aigus peuvent être dérivés en multipliant l'estimation d'exposition long terme par 2).

Exposition par inhalation est estimée avec Ecetoc TRA

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Une ventilation avec aspiration localisée n'est pas nécessaire mais une bonne pratique de travail.

Une ventilation générale est une bonne pratique sauf si il y a une ventilation avec aspiration localisée

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES**1. Titre court du scénario d'exposition 3: Utilisation industrielle**

| | |
|--|--|
| Groupes d'utilisateurs principaux | SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels |
| Catégories de processus | <p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.</p> <p>PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)</p> <p>PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10: Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles</p> <p>PROC23: Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/ métaux) à haute température</p> <p>PROC24: Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ articles</p> <p>PROC26: Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante</p> |
| Catégories de rejet dans l'environnement | <p>ERC2: Formulation de préparations</p> <p>ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles</p> <p>ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice</p> <p>ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)</p> <p>ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs</p> <p>ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos</p> |

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2, ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC7

Les catégories de rejet dans l'environnement mentionnées ci-dessus sont supposées être les plus importantes, mais d'autres catégories de rejet dans l'environnement pourraient également être possibles.

| | | |
|--|---|--|
| Caractéristiques du produit | Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %. |
| Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site | Eau | Un contrôle régulier de la valeur du pH pendant l'introduction dans les eaux du milieu naturel est nécessaire., En général les déchargements doivent être effectués pour que les variations de pH dans les eaux de surface les recevant soient minimisées., En général la plupart des organismes aquatiques peuvent tolérer des valeurs de pH entre 6 et 9. Ceci apparaît également dans les tests standards de l'OECD sur les organismes aquatiques., Généralement une neutralisation est |

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

| | | |
|--|--|--|
| | | nécessaire avant le déversement des eaux usées dans les stations d'épuration., Les mesures de gestion des risques liées à l'environnement ont pour but d'éviter le déchargement de la substance dans les eaux usées municipales ou dans les eaux de surface dans le cas où de tels déchargements pourraient causer des modifications de pH significatives. |
| Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination | Traitement des déchets | Les déchets sont recyclés dans le procédé |
| 2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15, PROC16, PROC23, PROC24, PROC26 | | |
| Les catégories de procédé mentionnées précédemment sont supposées être les plus importants mais d'autres catégories de procédés peuvent aussi être possibles(PROC1-27) | | |
| Caractéristiques du produit | Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %. |
| | Forme Physique (au moment de l'utilisation) | solide, liquide |
| Quantité utilisée | Pourcentage de production global | 95 % |
| | La quantité utilisée par travailleur diffère d'une activité à l'autre | |
| Fréquence et durée d'utilisation | Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures | |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur | <p>Utiliser des systèmes clos ou couvrir les contenants ouverts (ex : écrans)</p> <p>Utilisation de pinces et de bras de saisie avec de longues poignées pour une utilisation manuelle afin d'éviter le contact direct et l'exposition aux éclaboussures (ne pas travailler au dessus de la tête d'un autre)</p> <p>Transport par tuyaux, remplissage/vidange technique des barils avec des systèmes automatisés (pompes à succion etc.)</p> <p>Activité automatisée dans la mesure du possible.</p> <p>Transfert via des lignes fermées.</p> <p>S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.</p> <p>Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique.</p> <p>Eviter les projections.</p> <p>Confinement des volumes liquides dans des puis pour prévenir/collecter un déversement accidentel</p> | |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | <p>Les travailleurs dans la zone/procédé identifié à risque doivent être formés pour</p> <p>a) éviter de travailler sans protection respiratoire et b) comprendre les propriétés corrosives et principalement les effets respiratoires par inhalation et c) suivre les procédures de sécurité enseignées par l'employeur</p> <p>L'employeur doit également s'assurer que les EPI nécessaires sont disponibles</p> <p>Remplacer, quand approprié, les procédés manuels par des procédés automatisés et/ou clos. Ceci permettrait d'éviter les brumes, aérosols et les éventuelles éclaboussures irritants.</p> <p>Réduire toute exposition potentielle au moyen de mesures telles que des systèmes confinés ou clos, des installations bien conçues et entretenues ainsi qu'un bon niveau de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les chaînes de transfert avant de rompre le confinement. Vidanger et rincer l'équipement, aux endroits où cela est possible, avant la maintenance. Lorsqu'un risque d'exposition existe : S'assurer que le personnel concerné est informé de la</p> | |

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

| | |
|---|---|
| | <p>nature de l'exposition et connaît les actions de base à exécuter pour minimiser les expositions ; s'assurer que l'équipement de protection individuelle adéquat est disponible ; nettoyer tout déversement accidentel et éliminer les déchets conformément aux dispositions réglementaires ; suivre l'efficacité des mesures de contrôle des émissions ; prendre en compte le besoin d'une surveillance médicale ; identifier et mettre en œuvre des actions correctives.</p> <p>S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus.</p> <p>Le contrôle en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques en place sont utilisées correctement et les conditions opératoires suivies</p> |
| Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé | <p>En cas de poussière ou de formation d'aérosol : utiliser une protection respiratoire avec un filtre approuvé (P2)</p> <p>porter des gants de protection chimique.</p> <p>Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection</p> <p>Si les éclaboussures risquent de se produire :</p> <p>Porter des bottes de caoutchouc.</p> <p>Lunettes de sécurité à protection intégrale</p> <p>Écran facial</p> |

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

La substance va se dissocier au contact avec l'eau, le seul effet est le pH donc après le passage dans la STEP, l'exposition est considérée négligeable et sans risque.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC23, PROC24, PROC26: ECETOC TRA worker v3

| Contribution au Scénario | Conditions spécifiques | Voies d'exposition | Niveau d'exposition | RCR |
|---|------------------------|---|-----------------------|-----|
| PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC23, PROC24, PROC26 | liquide | Exposition des travailleurs par inhalation. | 0,23mg/m ³ | --- |
| PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC15, PROC19, PROC24 | solide | Exposition des travailleurs par inhalation. | 0,5mg/m ³ | --- |
| PROC23 | solide | Exposition des travailleurs par inhalation. | 0,4mg/m ³ | --- |
| PROC1, PROC2, PROC3 | solide | Exposition des travailleurs par inhalation. | 0,01mg/m ³ | --- |

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

| | | | | |
|------------------------------------|--|--|----------------------|-----|
| PROC4, PROC5, PROC11, PROC14 | solide, Ventilation avec Aspiration à la Source | Exposition des travailleurs par inhalation. | 0,2mg/m ³ | --- |
| PROC15 | solide | Exposition des travailleurs par inhalation. | 0,1mg/m ³ | --- |

L'exposition cutanée à la substance n'a pas été quantifiée. L'exposition indirecte des hommes par l'intermédiaire de l'environnement n'est pas pertinente pour cette substance.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Si les données mesurées ne sont pas disponibles, l'utilisateur aval peut utiliser un outil de scaling approprié comme ECETOC TRA.

Note importante : en prouvant l'utilisation sûre en comparant les estimations des expositions avec les DNEL long-terme, la DNEL aigüe doit alors être couverte (conformément au guide R.14, les niveaux d'exposition aigus peuvent être dérivés en multipliant l'estimation d'exposition long terme par 2).

Exposition par inhalation est estimée avec Ecetoc TRA

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Une ventilation avec aspiration localisée n'est pas nécessaire mais une bonne pratique de travail.

Une ventilation générale est une bonne pratique sauf si il y a une ventilation avec aspiration localisée

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-œuvre.

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES**1. Titre court du scénario d'exposition 4: Utilisation professionnelle**

| | |
|--|--|
| Groupes d'utilisateurs principaux | SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans) |
| Catégories de processus | <p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.</p> <p>PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)</p> <p>PROC8a: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10: Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles</p> <p>PROC23: Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/ métaux) à haute température</p> <p>PROC24: Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ articles</p> <p>PROC26: Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante</p> |
| Catégories de rejet dans l'environnement | <p>ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts</p> <p>ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts</p> <p>ERC8c: Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice</p> <p>ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts</p> <p>ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts</p> <p>ERC8f: Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice</p> |

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b, ERC8c, ERC8d, ERC8e, ERC8f

Les catégories de rejet dans l'environnement mentionnées ci-dessus sont supposées être les plus importantes, mais d'autres catégories de rejet dans l'environnement pourraient également être possibles.

| | | |
|--|---|---|
| Caractéristiques du produit | Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %. |
| Fréquence et durée d'utilisation | Exposition continue | 200 jours/ an |
| Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les | Eau | Généralement une neutralisation est nécessaire avant le déversement des eaux usées dans les stations d'épuration., Un contrôle régulier de la valeur du pH pendant l'introduction dans les eaux du milieu naturel est nécessaire., En général les |

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

| | |
|--|---|
| dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site | déchargements doivent être effectués pour que les variations de pH dans les eaux de surface les recevant soient minimisées., En général la plupart des organismes aquatiques peuvent tolérer des valeurs de pH entre 6 et 9. Ceci apparaît également dans les tests standards de l'OECD sur les organismes aquatiques., Les mesures de gestion des risques liées à l'environnement ont pour but d'éviter le déchargement de la substance dans les eaux usées municipales ou dans les eaux de surface dans le cas où de tels déchargements pourraient causer des modifications de pH significatives. |
|--|---|

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC23, PROC24, PROC26

Les catégories de procédé mentionnées précédemment sont supposées être les plus importants mais d'autres catégories de procédés peuvent aussi être possibles(PROC1-27)

| | | |
|---|---|---|
| Caractéristiques du produit | Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %. |
| | Forme Physique (au moment de l'utilisation) | solide, liquide |
| Quantité utilisée | Quantité par Application | 0,6 kg |
| Fréquence et durée d'utilisation | Fréquence d'utilisation | 200 jours/ an |
| | Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs | Utilisation à l'intérieur | |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur | Utiliser des systèmes clos ou couvrir les contenants ouverts (ex : écrans) Utilisation de pinces et de bras de saisie avec de longues poignées pour une utilisation manuelle afin d'éviter le contact direct et l'exposition aux éclaboussures (ne pas travailler au dessus de la tête d'un autre) Transport par tuyaux, remplissage/vidange technique des barils avec des systèmes automatisés (pompes à succion etc.) Activité automatisée dans la mesure du possible. Transfert via des lignes fermées. S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction. Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique. Eviter les projections. Confinement des volumes liquides dans des puis pour prévenir/collecter un déversement accidentel | |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | Les travailleurs dans la zone/procédé identifié à risque doivent être formés pour a) éviter de travailler sans protection respiratoire et b) comprendre les propriétés corrosives et principalement les effets respiratoires par inhalation et c) suivre les procédures de sécurité enseignées par l'employeur L'employeur doit également s'assurer que les EPI nécessaires sont disponibles Remplacer, quand approprié, les procédés manuels par des procédés automatisés et/ou clos. Ceci permettrait d'éviter les brumes, aérosols et les éventuelles éclaboussures irritants. | Réduire toute exposition potentielle au moyen de mesures telles que des systèmes confinés ou clos, des installations bien conçues et entretenues ainsi qu'un bon niveau de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les chaines |

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

| | |
|---|---|
| | <p>de transfert avant de rompre le confinement. Vidanger et rincer l'équipement, aux endroits où cela est possible, avant la maintenance. Lorsqu'un risque d'exposition existe : S'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et connaît les actions de base à exécuter pour minimiser les expositions ; s'assurer que l'équipement de protection individuelle adéquat est disponible ; nettoyer tout déversement accidentel et éliminer les déchets conformément aux dispositions réglementaires ; suivre l'efficacité des mesures de contrôle des émissions ; prendre en compte le besoin d'une surveillance médicale ; identifier et mettre en œuvre des actions correctives.</p> <p>S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus.</p> <p>Le contrôle en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques en place sont utilisées correctement et les conditions opératoires suivies</p> |
| Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé | <p>En cas de poussière ou de formation d'aérosol : utiliser une protection respiratoire avec un filtre approuvé (P2)</p> <p>Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.</p> <p>Utiliser un équipement de protection oculaire conforme à la norme EN 166.</p> <p>Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection</p> <p>Si les éclaboussures risquent de se produire :</p> <p>Porter des bottes de caoutchouc.</p> <p>Lunettes de sécurité à protection intégrale</p> <p>Écran facial</p> |

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

La substance va se dissocier au contact avec l'eau, le seul effet est le pH donc après le passage dans la STEP, l'exposition est considérée négligeable et sans risque.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC23, PROC24, PROC26: ECETOC TRA worker v3

| Contribution au Scénario | Conditions spécifiques | Voies d'exposition | Niveau d'exposition | RCR |
|---|------------------------|---|-----------------------|-----|
| PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC23, PROC24, PROC26 | liquide | Exposition des travailleurs par inhalation. | 0,23mg/m ³ | --- |
| PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC15, PROC19, PROC24 | solide | Exposition des travailleurs par inhalation. | 0,5mg/m ³ | --- |
| PROC23 | solide | Exposition des | 0,4mg/m ³ | --- |

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

| | | | | |
|------------------------------------|--------|---|-----------------------|-----|
| | | travailleurs par inhalation. | | |
| PROC1, PROC2, PROC3 | solide | Exposition des travailleurs par inhalation. | 0,01mg/m ³ | --- |
| PROC4, PROC5, PROC11, PROC14 | solide | Exposition des travailleurs par inhalation. | 0,2mg/m ³ | --- |
| PROC15 | solide | Exposition des travailleurs par inhalation. | 0,1mg/m ³ | --- |

L'exposition cutanée à la substance n'a pas été quantifiée.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Si les données mesurées ne sont pas disponibles, l'utilisateur aval peut utiliser un outil de scaling approprié comme ECETOC TRA.

Note importante : en prouvant l'utilisation sûre en comparant les estimations des expositions avec les DNEL long-terme, la DNEL aigüe doit alors être couverte (conformément au guide R.14, les niveaux d'exposition aigus peuvent être dérivés en multipliant l'estimation d'exposition long terme par 2).

Exposition par inhalation est estimée avec Ecetoc TRA

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

1. Titre court du scénario d'exposition 5: Utilisation privée

| | |
|--|--|
| Groupes d'utilisateurs principaux | SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs) |
| Catégorie de produit chimique | PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c: Peintures au doigt PC12: Engrais PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation PC28: Parfums, produits parfumés PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels |
| Catégories de rejet dans l'environnement | ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts |
| Activité | Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée |

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b, ERC8d, ERC8e

| Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement | | |
|---|------------------------|--|
| Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination | Méthodes d'élimination | Cette matière et son contenu doivent être éliminés d'une manière sûre (ex : envoi à un centre de recyclage des déchets). Si le conteneur est vide, le jeter de la même manière que les déchets ménagers. |

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9a, PC9b, PC9c, PC12, PC20, PC28, PC35, PC39

| Pas de restriction (de PC0 à PC40) | | |
|--|---|--|
| Caractéristiques du produit | Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Concentration de la substance dans le produit >2% |
| | Forme Physique (au moment de l'utilisation) | Mélange liquide |
| Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène) | Voies d'exposition | Exposition par la peau |
| | Mesures pour le consommateur | Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas appliquer le produit dans les ouvertures ou fentes de ventilation. Si les éclaboussures risquent de se produire : porter des lunettes de sécurité bien serrées, un écran facial Porter impérativement des gants de protection à résistance chimique. En cas de poussière ou de formation d'aérosol : utiliser une protection respiratoire avec un filtre approuvé (P2) Il est nécessaire d'utiliser un étiquetage de l'emballage résistant pour éviter son auto-détérioration et la perte de l'intégrité de l'étiquette pendant une utilisation normale et le stockage du |

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

| | | |
|--|--|--|
| | | <p>produit. Le manque de qualité de l'emballage provoque la perte physique de l'information sur les dangers et les instructions d'utilisation.</p> <p>Il est nécessaire que les instructions d'utilisation et les informations sur le produit soient fournies au consommateur. Ceci peut efficacement réduire le risque de mauvaise utilisation.</p> <p>Il est conseillé de ne libérer que dans les préparations très visqueuses.</p> <p>Il est conseillé de ne libérer que dans de faibles quantités.</p> |
|--|--|--|

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9a, PC9b, PC9c, PC12, PC20, PC28, PC35, PC39

Pas de restriction (de PC0 à PC40)

| | | |
|-----------------------------|---|---|
| Caractéristiques du produit | Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Concentration de la substance dans le produit : 0,5% - 2% |
| | Forme Physique (au moment de l'utilisation) | Mélange liquide |

| | | |
|--|------------------------------|--|
| Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène) | Voies d'exposition | Exposition par la peau |
| | Mesures pour le consommateur | <p>Conserver hors de la portée des enfants.</p> <p>Ne pas appliquer le produit dans les ouvertures ou fentes de ventilation.</p> <p>Il est nécessaire d'utiliser un étiquetage de l'emballage résistant pour éviter son auto-détérioration et la perte de l'intégrité de l'étiquette pendant une utilisation normale et le stockage du produit. Le manque de qualité de l'emballage provoque la perte physique de l'information sur les dangers et les instructions d'utilisation.</p> <p>Il est nécessaire que les instructions d'utilisation et les informations sur le produit soient fournies au consommateur. Ceci peut efficacement réduire le risque de mauvaise utilisation.</p> <p>Il est conseillé de ne libérer que dans les préparations très visqueuses.</p> <p>Il est conseillé de ne libérer que dans de faibles quantités.</p> |

2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9a, PC9b, PC9c, PC12, PC20, PC28, PC35, PC39

Pas de restriction (de PC0 à PC40)

| | | |
|-----------------------------|---|---|
| Caractéristiques du produit | Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Concentration de la substance dans le produit <0,5% |
| | Forme Physique (au moment de l'utilisation) | Mélange liquide |

| | | |
|--|---|------------------------|
| Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène) | Voies d'exposition | Exposition par la peau |
| | L'utilisation sûre peut être conclue, car aucun effet sur la santé n'est observé. | |

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

POTASSE CAUSTIQUE PURE PASTILLES

Environnement

Utilisations des consommateurs liées aux produits déjà dilués qui vont ensuite être neutralisés rapidement dans les égouts, bien avant d'arriver à la STEP ou l'eau de surface.

Consommateurs

Lorsque les contrôles existants et les mesures de management des risques recommandées sont appliquées, on peut conclure à une utilisation sûre. La substance sera rapidement neutralisée en raison de sa réaction avec CO₂ (ou autres acides). Avec une concentration en substance et une quantité manipulée plus petites que celle pour l'utilisation professionnelle et comme les DNEL et les mesures de management des risques sont les mêmes, on peut conclure à une utilisation sûre pour le consommateur.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Utiliser une protection des yeux adaptée.

Eviter l'inhalation du produit.